RSM

ASSOCIATION CULTURELLE ET EDUCATIVE DE KAWENI BANDRAJOU (ACEKB)

14 C AVENUE DE L'EUROPE KAWENI

97600 MAMOUDZOU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE LA PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Saint André, le 12 Octobre 2023

RSM REUNION MAYOTTE AUDIT
Société membre de la CRCC de La Réunion

95 Chemin pente Sassy – espace Tarani – local n°1
97440 saint-André
Tél : 0262.21.62.90 – fax : 0262.21.70.69
Mail : contact-oi@rsmfrance.fr

SAS au capital de 1 000 €
RCS Saint-Denis de la Réunion
SIRET 797 998 325 00014
APE 6920Z

ASSOCIATION CULTURELLE ET EDUCATIVE DE KAWENI BANDRAJOU (ACEKB)
14 C AVENUE DE L'EUROPE KAWENI
97600 MAMOUDZOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Aux adhérents de l'association,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION CULTURELLE ET EDUCATIVE DE KAWENI BANDRAJOU (ACEKB) relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION CULTURELLE ET EDUCATIVE DE KAWENI BANDRAJOU (ACEKB) à la fin de cet exercice.

Nous vous précisons que votre association n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice 2021, les comptes de l'exercice 2021 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

RSM REUNION MAYOTTE AUDIT
Société membre de la CRCC de La Réunion

95 Chemin pente Sassy – espace Tarani – local n°1
97440 saint-André
Tél : 0262.21.62.90 – fax : 0262.21.70.69
Mail : contact-oi@rsmfrance.fr

SAS au capital de 1 000 €
RCS Saint-Denis de la Réunion
SIRET 797 998 325 00014
APE 6920Z

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation des réserves

Nos travaux ne nous ont pas permis de valider la réalité du solde de caisse de 4 114€ à la date de de clôture de l'exercice ainsi que les mouvements inhérents.

L'association a bénéficié de diverses subventions pour un montant global de 61 500€ pour lesquelles nous n'avons pas pu en valider la réalité, régularité et le respect du principe de séparation des exercices à défaut d'avoir pu obtenir les conventions sous-jacentes.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposé l'annexe des comptes annuels :

- La note « autres informations » concernant les risques de reversement des subventions,

- La note « autres informations » concernant le risque de fiscalisation de l'association,
- La note « autres informations significative» concernant l'impact de l'application de l'ANC 2018-06 sur 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association a comptabilisé des fonds dédiés, tel que mentionné dans la note "tableau de variation des fonds dédiés" de l'annexe. Nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre association pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes assurés que l'information était fournie de façon appropriée dans la note "tableau de variation de suivi des fonds dédiés" de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

- Au titre de l'exercice audité, l'application des dispositions des statuts de l'association n'est pas respectée dans le fonctionnement de l'association en particulier concernant la réalisation de l'objet social,

- Des situations de cumul de fonctions au sein de l'organe de direction de l'association est susceptible de compromettre l'absence de gestion bénévole de l'association.

RSM REUNION MAYOTTE AUDIT
Société membre de la CRCC de La Réunion

95 Chemin pente Sassy – espace Tarani – local n°1
97440 saint- André
Tél : 0262.21.62.90 – fax : 0262.21.70.69
Mail : contact-oi@rsmfrance.fr

SAS au capital de 1 000 €
RCS Saint-Dénis de la Réunion
SIRET 797 998 325 00014
APE 6920Z

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-

RSM REUNION MAYOTTE AUDIT
Société membre de la CRCC de La Réunion

95 Chemin pente Sassy – espace Tarani – local n°1
97440 saint-André
Tél : 0262.21.62.90 – fax : 0262.21.70.69
Mail : contact-oi@rsmfrance.fr

SAS au capital de 1 000 €
RCS Saint-Denis de la Réunion
SIRET 797 998 325 00014
APE 6920Z

détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint André, le 12 Octobre 2023

Pour la Société
RSM REUNION MAYOTTE AUDIT

RSM
RSM REUNION MAYOTTE AUDIT
Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 1 000 €
95, Chemin Pente Sassy
Espace Tarani - Local 1
97440 SAINT ANDRE
SIRET : 797 998 325 00014 - NAF : 6920Z
☎ : 0262 818 817

Eric VERBARD
Commissaire Aux Comptes

AA ASSOCIATION ACEKB
14C AV DE L EUROPE
BACAR NADJIDOU

97600 MAMOUDZOU

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe visée
par le CAC

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences,marques				
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage				
. Autres	23 692	1 278	22 414	
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	5 720		5 720	
Total	**29 412**	**1 278**	**28 134**	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	19 584		19 584	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	232 093		232 093	
Charges constatées d'avance	92		92	
Total	**251 769**		**251 769**	
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	**281 181**	**1 278**	**279 903**	

Annexe visée par le CAC

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	8 939	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-18 047	
Situation nette (sous-total)	-9 108	
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	**-9 108**	
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	193 751	
Total	**193 751**	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 338	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	52 604	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 318	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	18 000	
Total	**95 261**	
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	**279 903**	

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Annexe visée par le CAC

AA ASSOCIATION ACEKB

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du 01/01/2022 au 31/12/2022	% PE	du 20/10/2021 au 31/12/2021	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations						
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens						
dont ventes de dons en nature						
- ventes de prestations de services						
dont parrainages						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subv. d'exploi.	424 686	100,00			424 686	######
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	0	0,00			0	######
Total	**424 686**	**100,00**			**424 686**	**######**
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	105 071	24,74			105 071	######
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	99	0,02			99	######
Salaires et traitements	103 433	24,36			103 433	######
Charges sociales	24 301	5,72			24 301	######
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 278	0,30			1 278	######
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	193 751	45,62			193 751	######
Autres charges	144	0,03			144	######
Total	**428 077**	**100,80**			**428 077**	**######**
Résultat d'exploitation	**-3 391**	**-0,80**			**-3 391**	**######**
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P						
Total						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total						
Résultat financier						

Annexe visée par le CAC

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2022 au 31/12/2022	% PE	du 20/10/2021 au 31/12/2021	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-3 391	-0,80			-3 391	######
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges						
Total						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	14 657	3,45			14 657	######
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total	14 657	3,45			14 657	######
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14 657	-3,45			-14 657	######
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	424 686				424 686	######
TOTAL DES CHARGES	442 734				442 734	######
EXCEDENT OU DEFICIT	-18 047	-4,25			-18 047	######
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total						

Annexe visée par le CAC

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres engagements
- Autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Annexe visée par le CAC

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2022 Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

L'éducation "Soutien scolaire, accompagnement scolaire et insertion scolaire des jeunes
L'éducation à l'environnement et au développement durable.
L'insertion professionnelle. Lutte contre la délinquance « décrocheurs scolaires »
Accompagnement des associations en difficultés.

Activités ou missions :

Donner des cours de soutien à des jeunes qui ont entre 3 à 25 ans qui ne sont pas scolarisés ou qui sont en décrochage scolaire. les accompagner administrativement et financièrement à l'insertion d'une place dans une école publique "maternelle, primaire, collège et lycée".
Tournoi multisport. Sorties culturelles et éducatif. Atelier de slam et de théâtre

Moyens mis en oeuvre :

Apprentissage du français et des mathématiques structuré autour de 9 divisions de 20 à 25 enfants qui sont pris en charge du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h30
Un équipe d'éducateurs (sportifs, civiques, infirmières, agriculteurs)
2 locaux, des matériels informatiques

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La majorité des subventions sont versées vers la fin de l'année c'est-à-dire entre novembre et décembre une situation qui nous pénalise sur le déroulement de nos actions dont la majorité débute au mois de janvier.
Des relances des fournisseurs qui bloquent parfois nos actions qui des fois reste en suspens pour faute de non règlement de la facture sur les 30 jours d'accorder sur devis.
Pour la question de l'effectif de l'association : 11 salariés dont 10.75 ETP ' détails : 1 directeur, une assistante de direction, une coordinatrice, 1 chargé de projet de communication et gestionnaire, 2 agents d'entretien et de prévention publique des jeunes enfants et 5 formateurs des jeunes enfants.

Annexe visée par le CAC

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Annexe visée par le CAC

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

L'Association applique pour la première fois l'ANC 2018-06 en 2022.
Au 01/01/2022, la comptabilité a été constitué des soldes d'ouvertures conforme au règlement ANC 2018-06 comme s'il y en avait eu une application au 31/12/2021.
Les postes du Bilan impactés ont été les suivants:
- Trésorerie pour 16507.19€
- Dettes fournisseurs pour 3244.35€
- Dettes fiscales et sociales pour 5224€
- Prêts pour 900€

Annexe visée par le CAC

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☐
Frais externe de formation		☐	☐	☐
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☐
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☐
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :
amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :
Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).
Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées structure		Immobilisations décomposées composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						

Annexe visée par le CAC

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....		23 692		23 692
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....		5 720		5 720
Total.....		**29 412**		**29 412**

Amortissements et dépréciation	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....		1 278		1 278
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....		**1 278**		**1 278**

Créances représentées par des effets de commerce : Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	5 720	5 720	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	19 676	19 676	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan : Non recensé

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance : 92

Annexe visée par le CAC

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		
Total des affectations		

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....				
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecarts de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....		25 446	16 507	8 939
Résultat de l'exercice.....		-18 047		-18 047
Situation nette		7 399	16 507	-9 108
Fonds propres consomptibles.....				
Subventions d'investissement.....				
Provisions réglementées.....				
Total.....		**7 399**	**16 507**	**-9 108**

Annexe visée par le CAC

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Total				

Annexe visée par le CAC

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)				

Dont dotations et reprises :		
- d'exploitation.....		
- financières.....		
- exceptionnelles.....		

Annexe visée par le CAC

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
	A	B	C		D	A+B-C+D	
Subventions d'exploitation							
FONDS DEETS		178 751				178 751	
SUBVENTION FEBEC		15 000				15 000	
Sous-total		**193 751**				**193 751**	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total		**193 751**				**193 751**	

Annexe visée par le CAC

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	1	1		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	16 338	16 338		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	52 604	52 604		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	8 318	8 318		
Produits constatés d'avance	18 000	18 000		
Total :	**95 261**	**95 261**		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	5 964
Dettes fiscales et sociales.....	12 313
Autres dettes	

Produits constatés d'avance : 18 000

Annexe visée par le CAC

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations				
Subventions d'exploitation	424 686		100,00	
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	**424 686**		**100,00**	

Annexe visée par le CAC

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation

Annexe visée par le CAC

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	

Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	193 751
Total des charges	193 751

Annexe visée par le CAC

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

	Non recensé
Dons en nature destinés à être cédés.....	
Garanties, cautions obtenues.....	
Autorisation de découvert	
Autres engagements	

Engagements donnés :

	Non recensé
Avals et cautions.....	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies Régimes additifs en droits Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière				

Méthodes et hypothèses utilisées :

Annexe visée par le CAC

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements de crédit bail :

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
	Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)
Terrains							
Constructions							
Inst. techn., mat. & out							
Autres immo. corp.							
Immo. en cours							
Totaux							

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

Annexe visée par le CAC

9 - AUTRES INFORMATIONS

Il existe un risque, non évaluable pour le moment, de reversements en partie ou en totalité des subventions, du fait du positionnement des financeurs sur l'incohérence entre l'activité réelle et l'activité statutaire de l'association.

Il existe également un risque que l'administration fiscal conclut à l'absence de gestion bénévole de l'association et que l'association soit fiscalisée. Mais, il est difficile, à ce stade, d'évaluer la conséquence d'une telle fiscalisation.

Annexe visée par le CAC